

Poste tenu par :
Responsable hiérarchique : L'Adjoint au Chef d'Agence

FICHE DE POSTE

1) DENOMINATION DU POSTE :

<p>Assistant socio-éducatif - Aide Sociale à l'Enfance</p> <p>Educateur spécialisé ou Assistant de service social</p>
--

Grade et filière	ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF / MEDICO-SOCIALE
------------------	---

2) LES RELATIONS :

A) Place dans l'institution

Rattachement hiérarchique

PÔLE SOLIDARITÉS				
DIRECTION	AGENCE SOLIDARITES CÔTE D'OR	ESPACE SOLIDARITES CÔTE D'OR	LOCALISATION	RESIDENCE ADMINISTRATIVE
Action médico-sociale territorialisée	Dijon	Dijon-Fontaine-d'Ouche	46 avenue du Lac	DIJON

Liaisons fonctionnelles transversales (Infra et inter-service, inter-direction...)

- Au sein du Pôle Solidarités

Exercez-vous une fonction d'encadrement fonctionnel ? NON
 Nombre de personnes encadrées :

Exercez-vous une fonction d'encadrement technique ? NON
 Nombre de personnes encadrées :

B) Relations externes

- Établissements scolaires
- Services et Établissements médico-sociaux
- Centres hospitaliers
- Maisons d'enfants à caractère social et établissements éducatifs et professionnels
- Services publics, privés et associatifs dans le domaine de la santé, du logement, de l'insertion sociale et professionnelle
- Police et gendarmerie
- Magistrats
- Élus

3) MISSIONS PRINCIPALES :

- Garantit l'accompagnement éducatif individuel des enfants en lien avec leur famille, ainsi que des jeunes majeurs, bénéficiant d'une mesure éducative ASE,
- Dans le cadre des objectifs définis par l'Agence, met en place et développe des interventions sociales d'intérêt collectif et contribue au développement social local,
- S'inscrit dans les orientations du Pôle Solidarités (PS) et les porte,
- Pour le grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle : peut être chargé de coordonner l'activité d'autres assistants socio-éducatifs (sans liens hiérarchiques)

4) TACHES OU ACTIVITES PRINCIPALES POUR CHAQUE MISSION :

- **Garantit l'accompagnement éducatif individuel des enfants en lien avec leur famille, ainsi que des jeunes majeurs, bénéficiant d'une mesure éducative ASE :**

1 - Dans le cas de suivis des enfants admis :

- Contribue à l'élaboration du Projet Pour l'Enfant et sa Famille (PPEF),
- Accompagne et effectue un suivi individuel éducatif dans le cadre de la mesure et en fonction des objectifs définis pour l'enfant dans le PPEF, validé par le délégué ASE en lien avec le cadre technique,
- Évalue et rédige des rapports en fonction de l'évolution de la situation dans le respect des échéances fixées inscrites dans la mesure où le projet,
- Accompagne les assistants familiaux dans la prise en charge des enfants accueillis,
- Est amené à assister aux audiences,
- Est amené à accompagner des visites parents-enfants.

2 - Dans le cas de la prestation d'Aide Educative à Domicile (A.E.D.) :

- Met en œuvre des actions de soutien éducatif à domicile, auprès de la famille de l'enfant, dans le cadre contractuel de l'Aide Educative à Domicile ou Aide Éducative à Domicile Intensive,
- Évalue, valorise et développe les compétences parentales.

3 - Dans le cas de la Veille Socio-Educative (VSE) :

- Met en œuvre les dispositions issues de la note du 10 décembre 2018 sur les veilles socio-éducatives qui lui sont confiées.

4 - Dans tous les cas :

- Informe, rend compte régulièrement et fait des propositions au cadre technique par rapport à l'évolution des situations,
 - Est garant du suivi et de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille, suivant les cas, au sein de la famille, en établissement ou en famille d'accueil,
 - Participe aux commissions techniques et synthèses.
- **Dans le cadre des objectifs définis par l'Agence, met en place et développe des interventions sociales d'intérêt collectif et contribue au développement social local :**
 - Impulse et co-anime des interventions sociales d'intérêt collectif impliquant des groupes d'usagers ou des partenaires autour d'une problématique,
 - Contribue à l'évaluation formalisée des projets mis en œuvre.
 - **S'inscrit dans les orientations du Pôle Solidarités et les porte :**
 - Participe aux réunions des Espaces, d'Agence, de mission,
 - Met en œuvre les dispositifs validés par le PS en s'appuyant sur les référentiels existants et en contribuant à la transversalité,
 - Contribue à la formation pratique des étudiants en travail social (accueil de stagiaires),
 - Via son expertise sociale, repère, analyse puis informe sa hiérarchie des besoins sociaux sur le secteur.
 - **Peut être chargé de coordonner l'activité d'autres assistants socio-éducatifs (sans liens hiérarchiques) :**
 - Coordonne l'organisation de la continuité du service au sein d'une équipe,
 - Anime des réunions ou groupes de travail,
 - Assure les relais d'informations ascendantes et descendantes.

5) CONTEXTE PARTICULIER OU SPECIFIQUE AU POSTE :

Spécificité :

Horaires variables.

Déplacements sur le département et hors département.

Nécessité de posséder un permis de conduire – Usage d'un véhicule personnel avec indemnisation kilométrique lorsque le véhicule de service n'est pas disponible.

L'agent est affecté sur l'Agence de Dijon, plus précisément sur l'Espace Solidarités Côte d'Or Dijon-Fontaine-d'Ouche avec la possibilité d'intervenir en fonction des besoins de service sur d'autres Espaces de l'Agence.

Poste qui nécessite un travail en partenariat et en transversalité.

Connaître les mesures de prévention et de protection
 Formuler des avis dans le cadre de l'évaluation du placement de l'enfant
 Formuler des avis pour l'établissement d'un plan de prévention
 Réagir avec pertinence aux situations d'urgence et savoir adaptée la réponse
 Réaliser des entretiens d'aide et de soutien individuels et/ou familiaux

6) CAPACITES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE :

TRONC COMMUN DE COMPÉTENCES
Evaluer une situation sociale dans toutes ses composantes
Conduire un entretien avec une personne et/ou sa famille afin de recueillir des données sociales
Adapter ses interventions au regard des spécificités des usagers et des familles
Instruire des dossiers à caractère social
Définir le partage d'informations en fonction des situations et des interlocuteurs, dans le respect du secret professionnel
Connaître le cadre de l'intervention sociale et les dispositifs déclinés par le Conseil Départemental
Articuler son intervention en coordination avec l'ensemble des partenaires
Entretenir des relations aussi bien avec les personnels de la collectivité qu'avec des partenaires extérieurs traitant du domaine considéré
Participer à la mise en œuvre d'un projet en tant que membre d'une équipe
Connaître les principes et les enjeux des sciences sociales
Utiliser les applicatifs métiers

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES
Construire et mettre en œuvre un plan d'aide adapté aux problématiques des publics et à leurs ressources mobilisables, afin de favoriser leur autonomie (accompagnement individuel, y compris à domicile, et collectif)
Argumenter avec aisance quel que soit son auditoire (en individuel ou collectif), le lieu ou le type de communication afin de provoquer la réaction souhaitée
S'adapter en permanence aux évolutions conjoncturelles, stratégiques et organisationnelles
Dégager les éléments principaux d'une situation en distinguant bien l'essentiel de l'accessoire, le factuel et l'analyse, pour pouvoir les restituer à l'oral comme à l'écrit, notamment dans un cadre formalisé
Gérer son temps et ses activités de façon à respecter les objectifs et les délais fixés
Participer à des actions de formation professionnelle et/ou d'échange des pratiques, transmettre ses compétences
Rentrer en relation avec la personne et favoriser la mise en confiance
Argumenter et savoir trouver des éléments de solution y compris avec des interlocuteurs hostiles ou agressifs
Appliquer l'éthique et la déontologie du travail social